

L'université de Lyon III consolide le communautarisme islamiste

Mathilde Phillip-Gay, Maître de conférences en droit public à l'Université Jean Moulin à Lyon 3 signe un article sur le site huffingtonpost intitulé « Islam et laïcité, l'expérience lyonnaise »

http://www.huffingtonpost.fr/mathilde-philipgay/islam-et-laicite-lexperience-lyonnaise_b_1909374.html?utm_hp_ref=france

En substance cet article traite d'une formation destinée principalement à « *former les imams et autres cadres religieux qui le souhaiteraient à la laïcité, à la langue française ainsi qu'aux rapports entretenus par l'islam avec la modernité, et la société sécularisée.* » (dixit).

A première vue, on ne pourrait que se féliciter de cette démarche. Effectivement comme le reconnaît Benaïssa Chana, président régional du Conseil Français du Culte Musulman en Rhône-Alpes,

«*La plupart des imams ignorent tout en ce qui concerne la laïcité, le vivre ensemble* » [...] « *Un grand nombre d'entre eux viennent du 'bled'. Je crois que cette formation va beaucoup leur apporter*». Le souhait de Benaïssa Chana est que «*les imams comprennent la société française* », pour qu'il y ait en France «*un islam de modération et de vertu* ». (source yabiladi.com 11/9/2012 sur le même sujet).

Cependant une lecture plus attentive de l'article de Madame Philip-Gay interroge. Outre le fait que la Préfecture du Rhône participerait financièrement à cette formation à hauteur de 80 000 euros ce qu'écrit cette enseignante porte à réagir : (je cite) « *Plusieurs responsables musulmans rhodaniens*

projetaient depuis longtemps de former les imams et autres cadres religieux qui le souhaiteraient à la laïcité, à la langue française ainsi qu'aux rapports entretenus par l'islam avec la modernité, et la société sécularisée. Ces mêmes responsables musulmans avaient également la volonté de permettre aux cadres religieux d'avoir des connaissances juridiques suffisantes pour gérer les associations cultuelles, les mosquées ainsi que pour répondre -conformément aux règles juridiques françaises- à toutes les questions de la vie quotidienne sur lesquelles ils seraient saisis par leurs fidèles ou en raison de leur propre pratique quotidienne. Par exemple, résoudre des problèmes relatifs aux successions, au divorce, à la liberté de manifester ou même la simple connaissance des règles comptables exigent une maîtrise du droit français. »

Ainsi, si cette formation porte ses fruits, les imams et les cadres religieux (j'ignore ce que sont ces fameux « cadres religieux » !) seront postés en relais, en pivots, en consultants de la relation des musulmans avec l'organisation de la société française. Voilà que se bâtit un nouveau rempart communautariste sur des fondations religieuses. Les musulmans ne sont-ils pas capables de consulter un avocat, un notaire, de saisir la justice, de lire et comprendre nos codes juridiques sans en passer par la tutelle religieuse ? N'est-ce pas là une démarche qui autorisera l'esprit islamique à exploiter les failles toujours présentes dans notre laïcité afin de contourner nos principes républicains les plus élémentaires. Comment peut-on prôner l'intégration et mettre en place un système qui ne contribuera qu'à attacher davantage le musulman à un quotidien traduit et présenté par l'autorité religieuse ?

Il n'était pas nécessaire de ré-inventer le « service public » religieux car nous savons que les directeurs de conscience ont, de tout temps et pour toutes les religions et les croyances, détournés les règles de la liberté, de la laïcité,

de la liberté de pensée et d'agir au profit des dogmes qu'ils prônaient. Nous savons que l'enferment dans le cercle d'une pensée religieuse ne favorise que le rejet des règles élémentaires qui bâtissent nos libertés.

Avec ces formations destinées aux imams ce n'est pas la compréhension et l'acceptation des lois républicaines qui se met en place. C'est une possibilité supplémentaire de traduire et de modifier tout ce qui codifie notre quotidien afin de le soumettre à la détermination islamiste.

Offrir aux imams et autres « cadres religieux » une formation qui développera leurs capacités à s'intercaler entre la vie civile et le citoyen musulman c'est le moyen le plus radical de continuer à construire les places fortes où le communautarisme islamique concentre ses troupes.

Pierre Thyde